

Date

29/02/2024

N° Client

100313873

FACTURE No 7519270

Page 1

Conditions particulières de règlement :

VIRT CLI 30 J

Fin mois

Date d'échéance : 31/03/2024

AGENCE COMMERCIALE :

A votre service MARIE

03 83 38 88 96

Livré à

SYN DEV
SYNERLAB DEVELOPPEMENT
1 RUE CHARLES DE COULOMB

45100 ORLEANS

E XXXXXX / P XXXXXX / L XXXXXX

Doit

REDUCIO
POUR LE COMPTE DE SYNERLAB
5 RUE DU TALUS

67400 ILLKIRCH

Article	Désignation	Quantité	Prix Unit.	Taux	R.	Prix Net Unit.	Montant HT
B.L No : 8714793 179308	du 27/02/2024 V/REF BC-204742 P/MINES VELOCITY 0.7MM BIC L'UNITE	CDE No 12		3563996 20.00	Adr No 3	0.99	11.88
-----							-----
Total Hors Taxes B.L No 8714793							11.88
Notre Domiciliation : IBAN: FR17 3000 2019 3600 0006 1699P61 BIC: CRLYFRPP							
BASE H.T.		11.88	20.00 %	2.38	TVA	TTC 14.26	
BASE H.T.			%		TVA		
BASE H.T.			%		TVA	NET A PAYER (EUR) 14.26	

Conditions générales : Délai de paiement 30 j date de facture. Aucun escompte pour paiement anticipé. Pénalités de retard : intérêts à un taux égal à 3 fois le taux d'intérêt légal. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €

Loi Hamon : Conformément à l'article 123 de la 'Loi de consommation' repris dans l'article L441-6 al.9 du code de commerce, nous appliquons désormais un délai de règlement maximum de 45 jours net à compter de l'émission de la facture pour le paiement des factures périodiques (au sens du 3 du I de l'article 289 du code général des impôts).

